

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 17 octobre 2016

DELIBERATION n°2016-65

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 octobre en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 7 octobre 2016.

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, notamment l'article 19,

Point de l'ordre du jour :

4.2. Propositions de la commission des moyens du 7 octobre 2016.

Exposé de la décision :

Outre le BR n°3, la commission des moyens du 7 octobre 2016 a examiné des tarifs de DIU de l'UFR de médecine. Il s'agissait plus précisément d'instaurer des tarifs de formation initiale pour deux DIU ouverts en formation continue (chirurgie ambulatoire ; médecine annuelle - ostéopathie) et de modifier l'un des tarifs de formation continue.

Proposition de décision soumise au conseil :

Approbation des tarifs pour les DIU de chirurgie ambulatoire et de médecine annuelle – ostéopathie.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	0
Votes exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

Pièces jointes :

- Compte rendu de la commission des moyens du 7 octobre 2016
- Fiches financières des DIU.

Fait à Tours, le 24 octobre 2016

Le Président,

  
Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

25 OCT. 2016

Transmise au recteur le :

25 OCT. 2016

## PROJET COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 07 OCTOBRE 2016

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs: Monica ZAPATA, Christine GEORGELIN, Christine POIRIER, Clovis TAUBER, Bruno BOISSAVIT, Emmanuel NERON, Véronique ROBERT, Fabrice NORMAND.

**MEMBRES CONSULTATIFS PRESENTS** : Mesdames et Messieurs : Corinne MANSON , VP CA Moyens, Présidente, Éric Alain ZOUKOUA, VP Finances, Yves RAINGEAUD, Bernard BURON, Alexis CHOMMELOUX, Nathalie LECLERC, Philippe DAILLOUX, Directeur des Affaires Financières,

**MEMBRES EXCUSES** : Messieurs : Patrick LAFFEZ, Alain BOTTON, DGS, ELISE LAUMONIER, Agent comptable, Ludovic GALISSON-VEILLE, DAF.

OBJET	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION
<p><b>BR3 2016</b></p>	<p>Les principales caractéristiques de ce BR N°3 sont présentés à l'aide d'un diaporama.</p> <p>Ce dernier budget rectificatif programmé, dont la présentation est faite en droits constatés, s'élève à -3 209 877 €, portant le montant du budget à 218 903 715 €.</p> <p>Il est principalement consacré, outre divers ajustements de fin d'exercice, à la prise en compte de la dernière notification de la SCSP, et à l'ajustement des mouvements d'amortissement.</p> <p>Le résultat de la section de fonctionnement, maintient l'équilibre voté lors du budget primitif, hors reprise exceptionnelle sur une provision pour débiteur défaillant, qui conduit à un excédent de 100 000 €.</p> <p>La variation de CAF s'élève à 794 000 €, la portant au total à 3 633 311 €, en amélioration par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>En investissement, ce BR enregistre des retraits de dépenses (-2 297 970€) et recettes (-1 885 494€), dues essentiellement à l'évolution des projets de recherche, et, dans une bien moindre mesure, à l'achèvement ou report de certains projets immobiliers. Ceci dégage un excédent de financement de 412 476€.</p> <p>Il résulte au total une variation de fonds de roulement de 1 206 476€, soit un montant total pour l'exercice de -2 378 824 €. Le fonds de roulement, s'élève en conséquence à 21 649 975€, soit 42 jours de dépenses de fonctionnement, un niveau supérieur à l'exercice précédent (34 jours). Cette valeur est satisfaisante. La commission précise néanmoins qu'un FDR excessif peut être analysé comme de la thésaurisation sans objet.</p> <p>Le solde budgétaire, de -3,90M€ est largement couvert par le niveau de la trésorerie prévisionnelle au 31/12/2016, qui s'élève à 33,02 M€, soit 64 jours.</p>	<p>Approbation à l'unanimité</p>

<b>Tarification :</b> - DIU de chirurgie ambulatoire - DIU d'ostéopathie et de médecine manuelle	PJ : tableau des modifications de tarifs ; Fiches financières des DIU.  Les modifications demandées, (Cf. tableau et fiches ci-joints) portent sur l'instauration d'un tarif de formation initiale, pour quelques cas, car ce sont des diplômes de formation continue.	Approbation à l'unanimité
<b>Questions diverses</b>	– Suite à la décision du CA du 26/09/2016, déléguant au président les décisions sur la tarification hors enseignement, il y a lieu de valider les décisions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27/07/2016 : tarifs pour le prêt d'ouvrages - Service Commun de Documentation</li> <li>- 14/09/2016 : tarifs pour l'UTL année universitaire 2016/2017</li> <li>- 08/09/2016 : tarifs pour le laboratoire Archéologie et territoires - CITERES/UMR 7324.</li> </ul>	La commission en prend acte.

**Prochaine commission : le 4 novembre 2016**

## Demandes de modifications de tarifs pour deux DIU

Modifications ancienne version / nouvelle version maquette DIU		
	ancienne version	nouvelle version
<b>Intitulé du diplôme</b>	<b>DIU de Chirurgie Ambulatoire</b>	
<b>Responsables</b>	Pr. LARDY Pr. REMERAND	
<b>Tarifs</b>	stagiaire financé = 1290 € + droits inscription  stagiaire non financé = 1020 € + droits inscription	Introduction d'un tarif Formation initiale = 390 € + droit de base national soit 189,10 euros en 2016/2017  Formation continue = 1490 € dont droit de base national licence  <i>Stagiaire non financé : les 4 universités partenaires ne proposent pas de tarif réduit pour ce DIU</i>

La maquette du DIU est maintenant nationale, elle a été modifiée et les tarifs sont harmonisés avec toutes les universités partenaires tout en veillant à l'équilibre financier

*Fiche financière en pièce jointe*

<b>Intitulé du diplôme</b>	<b>DIU de Médecine Manuelle - osthéopathie</b>	
<b>Responsables</b>	Pr. FOUQUET Dr. MONIERE	
<b>Tarifs</b>	stagiaire financé = 1340 € dont droits inscription  (pas de tarif réduit pour DIU)	Introduction d'un tarif Formation initiale = 575 € + droits de base national 189,10 euros en 2016/2017  Formation continue = 1340 € dont droits de base national licence  <i>(pas de tarif réduit pour DIU)</i>

Jusqu'alors, il y avait un tarif unique. Les responsables pédagogiques souhaitent introduire un tarif en formation initiale puisque les étudiants en DES peuvent s'inscrire

*Fiche financière en pièce jointe*

Reçu le : .....

Dossier complet : oui  non

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**D.U. ou D.I.U.**

### MODIFICATION

Intitulé :

**Diplôme Inter-Universitaire de Chirurgie Ambulatoire**

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée : Bordeaux - Paris 13 - Strasbourg

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 5 septembre 2016 * Rubrique à compléter par l'U.F.R.
Avis de la CFVU	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Décision du CA	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du

<b>Enseignant(s) responsable(s)</b> <i>(2 au maximum)</i>	<b>Nom : Pr. LARDY Hubert</b>	<b>Statut : PUPH, chef de service</b>  <b>Section CNU : 54.02</b>		
	<b>UFR de rattachement : UFR Médecine de Tours</b>	<b>Téléphone : 02 47 47 38 20</b>  <b>E-mail : hubert.lardy@univ-tours.fr</b>		
	<b>Nom : Pr. REMERAND Francis</b>	<b>Statut : PUPH, chef de service</b>  <b>Section CNU : 48.02</b>		
	<b>UFR de rattachement : UFR Médecine de Tours</b>	<b>Téléphone : 02 47 47 85 51</b>  <b>E-mail : francis.remerand@univ-tours.fr</b>		
<b>Niveau de recrutement</b> <i>(Niveau d'entrée)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Inférieur ou égal au bac <input type="checkbox"/> Bac+1 <input type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et PLUS			
<b>Niveau de sortie</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Inférieur ou égal au bac <input type="checkbox"/> Bac + 1 <input type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et plus			
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue  Etudiant <input type="checkbox"/> <b>OU</b> Groupe spécifique (FC) <input checked="" type="checkbox"/>			
<p><b>Droit d'inscription de base</b></p> <p><i>Tarif national annuel équivalent licence : 189.10 pour 2016/2017</i></p> <p><b>Droit spécifique composante - précisez le montant : 390 euros</b></p> <p><b>Frais de formation continue SUFCO</b></p> <p><i>Stagiaire financé : 1 490 euros tout compris _____</i></p> <p><i>Stagiaire non financé : les 4 universités partenaires ne proposent pas de tarif réduit pour ce DIU</i></p>				
<b>Objectif(s)</b>	<p>La chirurgie ambulatoire est encore insuffisamment développée en France avec actuellement environ 50% des actes réalisés avec ce mode de prise en charge, alors qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne 80% et 70% des actes le sont. Le développement de la chirurgie ambulatoire a été inscrite comme une priorité par la Direction Générale de la Santé, fixant un objectif de 66 % des actes chirurgicaux réalisés en ambulatoire à l'horizon 2022. La chirurgie ambulatoire est par ailleurs reconnue comme une priorité nationale de développement par le rapport de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale (Sept 2013) et par le rapport du Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique (Déc. 2013).</p> <p>De fait, il existe actuellement une forte pression exercée sur les établissements de santé pour développer la chirurgie ambulatoire.</p> <p>La mise à disposition récente d'un socle de connaissance et de recommandations par la HAS et l'ANAP témoigne de l'implication des pouvoirs publics dans cette démarche.</p>			

	<p>Le décret 2012-969 du 20 Août 2012 sur l'organisation des alternatives à l'hospitalisation, et plus récemment l'INSTRUCTION N° DGOS/R3/2015/296 du 28 septembre 2015 relative aux objectifs et orientations stratégiques du programme national de développement de la chirurgie ambulatoire pour la période 2015-2020, insistent sur la nécessité de mettre en place des formations destinées aux professionnels de santé :</p> <p>« L'enjeu est d'accompagner la formation<sup>1</sup> d'équipes (médicale, paramédicale et administrative) aux multiples enjeux du développement de la CA : organisationnels, médico-économiques, de qualité et de sécurité des soins, de la coordination ville-hôpital et d'optimisation des capacités qui en découlent.</p> <p>Pour parvenir à cet objectif, vous encouragerez le personnel soignant et non soignant à participer aux formations continues organisées en régions. En effet, il convient de rappeler aux ES que la formation à la prise en charge des patients en CA est désormais devenue obligatoire conformément à l'article D 6124-301-1 du code de la santé publique.</p> <p>De Plus, il est prévu que dans la prochaine certification des établissements de santé, qu'il y ait une vérification de l'accréditation des équipes travaillant dans les unités de chirurgie ambulatoire.</p> <p>Or, il existe un réel manque de formations des équipes travaillant dans les unités de chirurgie ambulatoire et surtout de formations diplômantes national</p> <p>L'objectif général de cette formation universitaire est donc de donner à tous les acteurs impliqués dans la chirurgie ambulatoire (médecins, personnel non médical, personnel administratif, étudiants) les connaissances et les moyens nécessaires pour créer, développer et évaluer une activité de chirurgie ambulatoire dans une unité de chirurgie ambulatoire, assurant qualité des soins et sécurité des patients.</p> <p>Les objectifs sont entre autres les suivants :</p> <p>Calculer son potentiel ; établir le chemin clinique des patients dans son établissement et son unité de chirurgie ambulatoire ; définir chaque étape et les objectifs de chaque étape ; déterminer les étapes clés, les check listes pour chaque étape, les délais de et entre chaque étape ; élaborer la charte de fonctionnement de l'unité ; piloter l'unité par le suivi des indicateurs de qualité ; les réunions de <b>RMM (Revue de Mortalité et de Morbidité)</b> ; connaître les caractéristiques de chaque spécialité chirurgicale ; les notions de tarifications en ambulatoire ; les moyens d'informer et surtout d'éduquer les patients ; les recommandations existantes ; les bénéfices démontrés pour le patient.</p>	
<b>Originalité</b>	<p>Ce DIU émane de la Société Française de Chirurgie Ambulatoire, et se veut l'enseignement de référence dans le domaine. Le DIU propose un enseignement modulaire commun et 1 module optionnel à choisir parmi 8 proposés.</p> <p>- Enseignement délivré par les enseignants des 4 universités partenaires :</p> <p>Modules obligatoires : sur le site de l'université de Paris 13 (module 1), Tours (module 2), Bordeaux (module 3), Strasbourg (module 4), pour l'année 2016/2017.</p> <p>Pour les années suivantes, les facultés partenaires pourront, si elles le souhaitent et chacune à leur tour, proposer chacun des 4 modules</p> <p>Modules optionnels : ils seront mis en place selon le nombre d'inscrits (au moins 5), à raison de 2 modules dans chaque faculté, après concertation à la rentrée de septembre.</p> <p>Pour les années suivantes, les facultés partenaires pourront, si elles le souhaitent et en fonction des choix des étudiants, proposer de nouveaux modules optionnels.</p>	
<b>Capacité d'accueil</b>	<p><b>60 maxi. / année. Chaque faculté partenaire pourra inscrire maxi. 15 candidats. Les inscriptions seront réparties à parts égales.</b></p>	





<b>Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b> (annexe 2)	
<b>Evaluation financière :</b> (annexe 3)	
<b>Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2</b> (annexe 4)	
<b>Observations particulières :</b>  <b>Procédures d'évaluation de la formation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche d'évaluation des enseignements et de la thématique après chaque module d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'évaluation sera faite sur la base d'échelles visuelles de satisfaction de 0 à 10 comportant notamment les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation des enseignants : interactivité ; qualité pédagogique des supports ; qualité pédagogique globale ; respect des horaires</li> <li>▪ Evaluation de la thématique : intérêt en lien avec les objectifs ; impact sur les pratiques professionnelles ; démarche pédagogique ; qualité de l'organisation</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Evaluation globale du cursus à la fin de l'année <ul style="list-style-type: none"> <li>○ échelle visuelle de satisfaction globale de 0 à 10 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ + commentaires en champ libre</li> </ul> </li> <li>○ échelle visuelle de satisfaction de 0 à 10 sur l'impact de l'ensemble de la formation sur les pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ + commentaires en champ libre</li> </ul> </li> <li>○ échelle visuelle de satisfaction de 0 à 10 sur les modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ + commentaires en champ libre</li> </ul> </li> <li>○ échelle visuelle de satisfaction de 0 à 10 sur les modalités administratives <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ évaluation thématiques : information, accueil, inscription, logistique ...</li> <li>▪ + commentaires en champ libre.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	
<b>Date d'ouverture :</b> octobre 2016	

Date et signature du ou des  
responsable(s) de la formation

le 02/09/2016

**Professeur Francis REMERAND**

Chef de service

Anesthésie - Réanimation Chirurgicale 2

CHRU Trousseau - 37044 TOURS CEDEX 9

**CHRU TOURS**

Hôpital Clocheville

Chirurgie Pédiatrique, Viscérale  
Urologique et Plastique, Brûlés  
Pr H. LARDY - Dr A. LE TOUZE  
Dr T. VILLEMAGNE - Dr K. BRAÏK

## Université François-Rabelais de TOURS

### Annexe 1 MAQUETTE

**U.F.R :** MEDECINE

Diplôme : DIU de Chirurgie Ambulatoire

Filière :

Nom des responsables du diplôme : Pr. H. LARDY et Pr. F. REMERAND

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	
Module 1 (Paris)	Etat des lieux de la chirurgie ambulatoire en France	14h								
Module 2 (Tours)	Développement et organisation de la chirurgie ambulatoire dans une unité de soins. Rôle de la direction, des professionnels de soins, et gestion des risques.	14h								
Module 3 (Bordeaux)	Qualité des soins en chirurgie ambulatoire et évaluation.	12h		2h						
Module 4 (Strasbourg)	Point d'avancement sur les mémoires des candidats ; analgésie en chirurgie ambulatoire ; recommandations des sociétés savantes	11h	3h							
Modules optionnels	2 modules parmi 8 proposés (voir détails page suivante)	5h	5h							
Stage en UCA	2 jours en UCA validée par le comité scientifique			14h						
<b>Examen final = mémoire (écrit mémoire + oral soutenance)</b>										
<b>ET (E+O)</b>										
Total = 80 h/par étudiant (CM+TD+TP)										

\* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

**Modules optionnels :**

<b>Module 1</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Etudes médico-économiques de l'impact du développement de la chirurgie</a>
<b>But du cours</b>	Savoir mesurer l'impact économique du développement de la chirurgie ambulatoire dans son établissement
<b>Responsable</b>	<a href="#">Laurence Bernard - Isabelle Hirtlin</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	
<b>Module 2</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Analgésie en chirurgie ambulatoire</a>
<b>But du cours</b>	Connaître toutes les méthodes d'analgésie et leurs indications
<b>Responsable</b>	<a href="#">Elisabeth Gaertner</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 3</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Chirurgies en ambulatoire (spécificités, états des lieux et perspectives)</a>
<b>But du cours</b>	Connaître les particularités chirurgicales de chaque spécialité en ambulatoire
<b>Responsable</b>	<a href="#">Corinne Vons</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 4</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Outils informatiques et chirurgie ambulatoire</a>
<b>But du cours</b>	Avoir une idée des outils informatiques mis à disposition ou en cours de développement pour la chirurgie ambulatoire
<b>Responsable</b>	<a href="#">Philippe Devilliers</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 5</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Les nouveaux métiers autour de la chirurgie ambulatoire, quelles fiches de poste ?</a>
<b>But du cours</b>	Avoir à disposition toutes les fiches de postes utiles pour créer une unité de chirurgie ambulatoire
<b>Responsable</b>	<a href="#">Kris Kostih</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 6</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Recherche clinique et médico-économique en chirurgie ambulatoire</a>
<b>But du cours</b>	Connaître les travaux de recherche réalisés en chirurgie ambulatoire ; connaître les appels d'offre en France ; savoir y répondre
<b>Responsable</b>	<a href="#">Corinne Vons</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 7</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Gouvernance des UCA (Unités de Chirurgies Ambulatoires)</a>
<b>But du cours</b>	Connaître les règles de la gouvernance des UCA, les outils et les « trucs » de management et de pilotage
<b>Responsable</b>	<a href="#">François Venutolo</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

<b>Module 8</b>	
<b>Intitulé</b>	<a href="#">Chirurgie et anesthésie pédiatrique en ambulatoire</a>
<b>But du cours</b>	Connaître les particularités de la chirurgie pédiatrique en ambulatoire
<b>Responsable</b>	<a href="#">Christine Grapin – S. Dahmani</a>
<b>Pré requis</b>	NA
<b>Contenu</b>	

# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 2 FICHE “ENSEIGNANTS”

**Intitulé : DIU de Chirurgie Ambulatoire**

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
Corinne VONS	PUPH - Chirurgie digestive	
Karine Mouette Gaulain	PUPH - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	Université de Bordeaux
Hubert Lardy	PUPH Chirurgie infantile	CHU, Université de Tours
Francis Remerand	PUPH Département d'Anesthésie-Réanimation	CHU, Université de Tours
Serge Rorh	PUPH - Chirurgie digestive	CHU, Université de Strasbourg
Guy Bazin	Médecin retraité - Département d'Anesthésie-Réanimation	Belle-Ile
Gilles Cuvelier	PH Chirurgien urologue	Hôpital de Quimper
Christophe Hulet	PUPH – Chirurgien orthopédiste	CHU, Université de Caen
Laurent Jouffroy	Médecin - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	Clinique des Diaconesses Strasbourg
Michèle Brami	Médecin Département d'Information Médicale (DIM)	FHP MCO, Paris
Jean Pascal Piermé	Directeur d'Etablissement de santé	Paris
Laurence Bernard	Directrice d'Etablissement de santé	CH de Albertville
Catherine Grizard	Cadre de Soins	ESPIC Saint Etienne
Nadine Ruault	Médecin - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CHU de Lille
Jean Marc Malinovski	PUPH - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CHU de Reims
Elisabeth Gaertner	PH – Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CH, Université de Haute-Alsace - Colmar
François Dravet	Chirurgien sénologue	ESPIC Nantes
Krys Kostiha	Cadre de Soins	CH de Saint Brieuc
Gilles Bontemps	Médecin - Directeur Associé ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements santé)	ANAP Paris
Rose Derenne	Haute Autorité de Santé (HAS)	HAS Paris
Dominique Ruchard	CNAM	CNAM Paris
Isabelle Hirtzlin	Haute Autorité de Santé (HAS)	HAS Paris
LS Aho	PUPH - Hygiéniste	CHU Dijon
Patrick Houssel	Haute Autorité de Santé (HAS)	HAS Paris
Frédéric Fuz	Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (SHAM)	SHAM Paris

Jean-Pierre Triboulet	PUPH – Chirurgie digestive	CHU Université de Lille
François Venutolo	PH - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CH de Gonesse
Christine Grapin	PUPH – Chirurgien pédiatre	Hôpital Robert Debré - Université Paris 13
S Dahmani	PUPH – Pédiatre - Département d'Anesthésie- Réanimation (DAR)	Hôpital Robert Debré Paris 7
Philippe Devilliers	Consultant	Paris
Francis Remerand	PUPH - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CHU Université de Tours
Hubert Lardy	PUPH - Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR)	CHU Université de Tours
Corinne Daver	Avocat	Paris

## Université François-Rabelais de Tours

### Annexe 3 - 1

### FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

### DU-DIU HORS SUFCO

**SANS OBJET**


NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
<b>FRAIS DE PERSONNELS</b>		
<b>Enseignants titulaires</b>		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
<b>Intervenants vacataires</b>		
Heures TD		
Charges		
<b>Prestations sur facture</b>		
<b>Personnels IATOS Titulaires</b>		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
<b>Vacataires non enseignants</b>		
Heures		
Charges		
<b>Total frais de personnels</b>		
<b>FRAIS PEDAGOGIQUES</b>		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
<b>Total frais pédagogiques</b>		
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
<b>Total frais déplacements</b>		
<b>FRAIS GENERAUX</b>		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
<b>Total frais généraux</b>		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
<b>TOTAL 1</b>		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
<b>TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale</b>		
<b>Coût de la formation (total 2)</b>		
<b>Effectif minimum</b>		
<b>Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)</b>		

**EN CAS DE DIFFICULTE** pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 3 - 2 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D.U. – D.I.U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Recettes prévisionnelles minimum			
		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	1 490,00 €	3	4 470 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Tarif CR / PE	- €	0	- €
Tarif groupe	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		<b>3</b>	<b>4 470 €</b>
Dépenses prévisionnelles			
<b>1- Rémunérations</b>			
	Statut	Heures / Eq TD	Taux
	Enseignants titulaires	0 h	42,96 € - €
	Enseignants vacataires	20 h	51,35 € 1 027,00 €
	Non enseignants	0 h	15,17 € - €
	Indemnité de responsabilité pédagogique		255,00 €
	Total rémunérations		1 282,00 €
<b>2- Autres frais directs</b>			
	Total autres frais directs		625,95 €
<b>3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action</b>			
		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	990,00 €
Gestion action	Forfait par stagiaire	15%	670,50 €
	Total pilotage et gestion FC		1 660,50 €
	Total dépenses prévisionnelles		3 568,45 €
<b>Solde de la formation prévisionnel</b>			<b>901,55 €</b>
Fait à Tours, le 05/09/16			
La Directrice de la Formation Continue			
			
Mme Christelle Pragnon			



**FICHE d'EXECUTION**

**SANS OBJET**

**1) DROITS :**

**Effectif**

**Droits**

**Total**

**Répartition :**

**UFR (78%)**

**Université (20%)**

**2) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :**

**Nombre d'heures**

**Taux heures T. D.**

**Total**

## Université François Rabelais de Tours

### Annexe 4 BILAN D'ACTIVITES

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'inscrits	3	8	3
% de réussite	100 %	75 %	100 %
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			

DIU Médecine Manuelle -Ostéopathie

**Annexe 3 – 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES  
D. U. – D. I. U. HORS SUFCO**

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
<b>FRAIS DE PERSONNELS</b>		
<b>Enseignants titulaires</b>	10 heures	sans objet
Heures TD	sans objet	
Charges	sans objet	
Service statutaire	sans objet	à reverser aux services Centraux de l'Université
<b>Intervenants vacataires</b>	cours magistraux 40 heures 40x61.05 = 2442 euros	
Heures TD	50 heures x 40.70 = 2035 euros	
Charges	1391.4 + 1159.95 = 2551.35 euros	
<b>Prestations sur facture</b>		
<b>Personnels IATOS Titulaires</b>		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
<b>Vacataires non enseignants</b>		
Heures		
Charges		
<b>Total frais de personnels</b>	<b>7028.35 euros</b>	
<b>FRAIS PEDAGOGIQUES</b>		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers	690 euros	
<b>Total frais pédagogiques</b>	<b>690 EUROS</b>	
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		
Déplacements de personnels	1000 euros	
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
<b>Total frais de déplacements</b>	<b>1000 euros</b>	
<b>FRAIS GENERAUX</b>		
Affranchissement et téléphone	sans objet	
Publicité	sans objet	
Provisions pour amortissements	sans objet	
Provisions pour risques	sans objet	dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers	sans objet	
<b>Total frais généraux</b>		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante	2183.65 euros	à fixer par la composante
<b>TOTAL 1</b>	10902	
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)	<b>2898 euros</b>	soit 20 % du total
<b>TOTAL 2</b> Dépense prévisionnelle totale		
<b>Coût de la formation</b> (total 2)	<b>13800 euros</b>	
<b>Effectif minimum</b>	<b>12 étudiants (équivalents à des inscriptions de plein tarif)</b>	
<b>Droit d'inscription proposé</b> (distinguer le droit spécifique des droits de base)	<b>Droit spécifique : 1150 euros, droit de base national licence : 189.10 euros</b>	

**EN CAS DE DIFFICULTES** pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

## FICHE d'EXECUTION

### 1°) DROITS :

**Effectif** **12**

**Droits** **1339,1**

**Total** **16069,2**

**Répartition :**

**UFR (79%)** **12695**

**Université (21%)** **3374,2**

### 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

**Nombre d'heures**

**Taux heures T. D.**

**Total**

## BILAN D'ACTIVITES

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Nombre d'inscrits	11/12	8/8	8/8	15/16	14/15	
% de réussite	92 %	100 %	100 %	94%	93%	
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)						
+ Montant du budget pédagogique						
- Montant des droits d'inscriptions						
Coût total de la formation						